

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
Mercredi 18 mai à 19h30 à l'école élémentaire 7 rue du général Brunet

Réunion animée par Xavier GOLCZYK, Délégué du Maire pour le quartier Danube.

Présentation du projet de construction de la Philharmonie de Paris

En présence de Laurence DESCUBES, Responsable de la programmation architecturale de la Philharmonie

Le projet consiste en un complexe urbain autour d'une grande salle de concert, qui viendra compléter le pôle culturel du Parc de la Villette (Cité de la musique, Zénith, Cité des sciences, Géode, Conservatoire, etc.). Impulsé par l'Etat, sa construction et son fonctionnement sont financés à part égale par l'Etat et la Ville de Paris à hauteur de 45 % et par la Région à hauteur de 10 %. Il a été annoncé le 6 mars 2006 par Bertrand Delanoë et Renaud Donnedieu de Vabres, alors ministre de la Culture. Parmi les six projets présentés au jury lors du concours lancé fin 2006, c'est celui de l'architecte Jean Nouvel qui a été retenu. Les travaux de terrassement ont commencé début 2010 sur la surface du parking de la Cité de la musique et du Zénith. Le projet a un temps été suspendu pour des problèmes de financements. Le marché avec un groupement d'entreprises a finalement pu être signé en début d'année et les travaux ont repris le 29 février. La livraison est prévue pour 2014.

Le projet architectural comprend une salle de concert de 2400 places, 6 salles de répétition, 10 studios de répétition, une salle de conférence, 1600 m² d'espaces pédagogiques, 1000 m² d'espace d'exposition, des cafés et restaurants, un parc de stationnement de 610 places...

La salle de concert sera dédiée à la musique symphonique en particulier mais pourra recevoir tous types de musiques. L'Orchestre de Paris y sera en résidence, ainsi que d'autres qui n'ont pas encore été choisis.

Le bâtiment sera connecté à la porte de Pantin. Il sera entièrement arpentable, ce qui signifie que le public pourra se promener sur le toit. L'idée de Jean Nouvel est que le bâtiment soit perçu comme une butte dans le parc. Des liaisons intérieures et des escalators permettront de mettre en communication les différents niveaux du bâtiment. Les deux niveaux de parking souterrains seront accessibles par le boulevard Sérurier. Un pont assurera la mise en liaison directe avec le boulevard périphérique et l'entrée/sortie du parking (une nouvelle sortie sera créée à cet effet). Une rampe mènera de la station de tramway avenue Jean Jaurès à l'entrée de la salle. Le bâtiment sera couvert d'éléments en aluminium, dont certains lumineux, de façon à être visible la nuit. Un écran lumineux permettra de voir le programme de la Philharmonie de loin.

La configuration de la salle de concert a été pensée de sorte que le public ait l'impression que le son arrive de partout. Jean Nouvel a travaillé en collaboration avec deux acousticiens pour placer les chambres d'écho autour de la salle et non au-dessus du public comme cela se fait habituellement. Une maquette au 1/10^e a été réalisée pour faire des tests acoustiques.

On a en effet construit pendant très longtemps des salles de concert frontales, mais on place aujourd'hui la scène au milieu et le public autour, ce qui est très apprécié des musiciens qui ont besoin de la proximité avec le public. La salle de concert aura un volume de 30 000 m³ et une distance de la scène au dernier spectateur de 32 m. La salle est modulable afin de pouvoir s'adapter à différents types de musiques. D'une capacité de 2400 places en configuration symphonique, elle peut redevenir frontale par un système de fauteuils qui se replient sur eux-

mêmes et d'abaissement de la scène pour un concert de musique amplifiée et contient alors 3700 personnes.

Le projet de Philharmonie de Paris vise à assurer une insertion harmonieuse dans le parc de la Villette et dans le renouvellement du Nord-Est parisien. Il se veut exemplaire en matière de haute qualité environnementale : en gestion de l'eau et de l'énergie, en maintenance et pérennité des performances environnementales et en confort acoustique.

Quel est le coût total du projet ?

215 millions.

Le fonctionnement de l'établissement sera en partie financé par l'Etat et la Ville à parts égales, et en partie par ses ressources propres. Des mécénats seront recherchés pour financer une partie des aménagements voulus par Jean Nouvel, tels que l'orgue, l'éclairage extérieur et la « grotte », espace avec fontaines et murs d'eau au rez-de-chaussée.

Peut-on voir la maquette ?

Pas pour le moment, mais son accès à de petits groupes est en projet dans les semaines ou mois qui viennent.

Les espaces de répétition seront-ils ouverts aux amateurs ?

Rien n'est encore décidé de façon définitive sur l'occupation des salles de répétition. Il y a dans le projet la volonté de casser l'image traditionnelle de la musique classique, comme élitiste et refermée sur elle-même. Il ne faut cependant pas se méprendre sur la vocation de la Philharmonie, qui ne s'adresse pas précisément aux amateurs, mais vient combler la lacune de salle symphonique sur Paris. La grande salle n'aurait pas vraiment d'intérêt pour des amateurs.

Quelle sera la hauteur totale du bâtiment ?

La hauteur totale du bâtiment sera de 42 m, conformément au PLU (Plan local d'urbanisme). Ce n'est pas un IGH (immeuble de grande hauteur) car pour les pompiers le niveau de référence est le niveau 3.

Pourquoi 2400 places ?

Au-delà de 2400 places, il y a une perte importante de qualité acoustique.

Coût des places ?

C'est une question très importante pour l'équipe de la Philharmonie. Le nombre important de places permet de faire des prix différents et ainsi d'assurer des revenus à la Philharmonie, tout en proposant plusieurs centaines de places à un prix compris entre 10 et 20 €.

La Philharmonie ne va-t-elle pas entrer en concurrence avec le Zénith et la Cité de la musique ?

Le Zénith est un équipement très différent, avec une capacité d'accueil beaucoup plus importante et une programmation tout à fait distincte.

Quant à la Cité de la musique, la Philharmonie est destinée à la compléter. La salle symphonique faisait déjà partie du projet de Cité de la musique.

Quelles sont les infrastructures prévues au niveau des transports ?

Les parkings du Zénith et de la Philharmonie ont une capacité totale de 2100 places. Les piétons pourront accéder par la porte de Pantin, où il y aura un arrêt du Tramway 3. Ils

pourront également accéder au hall desservant la salle de concert, la salle de conférence et le pôle pédagogique par le parc.

Concertation sur le nom de la station du Tramway 3 qui sera située porte Brunet

En juin 2009, lors de la fête de quartier Danube, le groupe de travail « Urbanisme » du Conseil de quartier avait proposé une concertation sur le nom de la station du Tramway 3 qui sera située porte Brunet.

Aucune station du réseau ferré n'existant actuellement à cet emplacement, le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) l'avait provisoirement appelée « Porte Brunet/ Porte Chaumont ».

Ce nom n'était pas satisfaisant pour plusieurs raisons :

- il ne permet pas d'identifier clairement le quartier
- il ne correspond pas à un équipement proche
- il évoque les limites de Paris dans un contexte de volonté d'ouverture sur la banlieue.

La Mairie et la RATP souhaitent concerter le Conseil de quartier sur le choix final du nom de la station, parmi une liste de 6 propositions, constituée de :

- 3 propositions arrivées en tête du sondage de la fête de quartier :
 - o **Butte du chapeau rouge**, du nom du square situé à proximité immédiate de la station (lui-même venant de l'ancienne guinguette « Le Chapeau rouge » au Pré Saint-Gervais)
 - o **Carrières d'Amérique** (en référence aux carrières de gypse dont était fait le plâtre envoyé, selon la légende, aux Amériques)
 - o **Indochine** (du nom du boulevard où sera située la station)
- 3 propositions de la Mission Tramway, en accord avec la Ville, qui s'inscrivent dans une démarche de féminisation des noms sur l'ensemble de la ligne :
 - o **Amalia Rodriguez** (chanteuse portugaise du 20^{ème} siècle, surnommée la « reine du fado », dont le nom a été donné à une promenade dans le jardin ouvert situé entre le boulevard d'Algérie et l'avenue de la Porte du Pré Saint-Gervais)
 - o **Eugénie Cotton** (militante communiste et défenseuse du droit des femmes, qui a donné son nom à une rue du 19^e arrondissement)
 - o **Angèle Mercier** (résistante du 19^e arrondissement, déportée et morte à Auschwitz, dont le nom a été donné au centre d'animation tout proche de la station)

Résultats de la concertation

Butte du Chapeau Rouge : **17**

Carrières d'Amérique : 8

Eugénie Cotton : 2

Amalia Rodrigues : 2

Angèle Mercier : 1

Indochine : 1

Ces résultats seront transmis à la Ville, à la RATP et au STIF qui prendra la décision finale.

Questions diverses

Quand les caméras de vidéo-protection seront-elles mises en place ?

Les dernières autorisations administratives viennent d'être obtenues et les travaux ont commencé : 1000 caméras seront installées dans Paris d'ici fin 2012, dont au moins 250 d'ici fin 2011. Xavier Golczyk rappelle que la vidéo-protection permet de faire de la prévention et d'identifier les coupables en cas de crimes, mais qu'elle ne peut pas remplacer les moyens humains. Pour améliorer la sécurité des habitants, il faut renforcer les moyens de la police et rétablir une police de proximité.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

